



Instructions Formulaire d'inscription pour les nouveaux groupes Al-Anon

Pour les groupes ayant un lieu
de rencontre électronique

Section 1 : Fichiers de groupes

Veuillez sélectionner la Circonscription électronique globale ou la Circonscription géographique pour laquelle vous vous inscrivez. Les Circonscriptions répertoriées ont décidé de supporter les groupes électroniques et en ont informé le BSM. Si votre Circonscription ne figure pas dans la liste, veuillez contacter le Délégué de votre Circonscription

Section 2 : Statut

Si le groupe s'inscrit pour la première fois, sélectionner « Nouveau ».

Section 3 : Vue d'ensemble – Groupe/Inscription

Un **nom de groupe** est visible aux membres, aux nouveaux venus, aux professionnels, et au grand public. Il devrait être attrayant pour tous et refléter les principes Al-Anon. Les noms ne devraient pas sous-entendre une affiliation quelconque avec un autre programme en Douze Étapes, un groupe d'entraide, un établissement commercial, un organisme, un groupement religieux, un centre de réhabilitation ou une tout autre entreprise extérieure, même si le nom est associé au lieu de rencontre.

Évitez d'utiliser le nom « Al-Anon » dans le nom du groupe. Si « Al-Anon » est inclus dans le nom du groupe, le BSM le remplacera avec les lettres GFA (pour Groupes Familiaux Al-Anon). Par exemple, *Mercredi soir Al-Anon* sera remplacé par *Mercredi soir GFA* et *Comment Al-Anon œuvre* deviendra *Comment GFA œuvre*. Ceci est mis en pratique afin de protéger l'anonymat personnel des membres qui acceptent de donner leur adresse personnelle comme adresse postale courante du groupe.

Pour d'autres suggestions, consultez l'édition actuelle du *Manuel de Service Al-Anon/Alateen 2022-2025* (FP-24/27) v1 pour vous renseigner sur les sujets suivants : « Donner un nom au groupe » et « Choisir un nom de groupe ».

La langue pour le courrier est la langue dans laquelle le groupe souhaiterait recevoir toute la correspondance. La langue pour le courrier peut différer de la langue utilisée à la réunion (par exemple : la langue utilisée lors de la réunion est le français, mais le groupe aimerait recevoir

le courrier du BSM en anglais). Le BSM peut uniquement envoyer le courrier en français, en anglais ou en espagnol.

Le **lieu** du groupe comprend la plateforme de la réunion, l'hôte, et l'adresse URL exacte ou le numéro de téléphone de la réunion.

Plateforme (un seul choix) :

- Les groupes par téléphone se réunissent par l'intermédiaire d'un fournisseur de services de conférences téléphoniques.
- Les groupes de l'*Application Mobile Groupes Familiaux Al-Anon* se réunissent sur une plateforme de conférence Web (cyberconférences).
- Les groupes par courriel se réunissent par l'intermédiaire d'une plateforme de courrier électronique.
- Les réunions en salons de clavardage se réunissent sur une plateforme pour le clavardage qui est sécurisée. Il peut y avoir plusieurs groupes dans un salon de clavardage, mais chaque groupe devrait être inscrit séparément et posséder son propre numéro d'identification (ID) assigné par le BSM.
- Les réunions sur blogues se réunissent sur une plateforme pour les blogues qui est sécurisée.
- Les réunions sur babillards électroniques sont des fils continus de discussions qui ont lieu sur des sites Web conçus à cet effet.
- Les réunions en messageries instantanées se tiennent sur Skype, WhatsApp ou autres applications semblables, et ont parfois une capacité vidéo, texte et/ou audio.
- Les réunions en cyberconférences se tiennent sur WebEx, Zoom, etc. et ont parfois une capacité vidéo et audio, ou juste audio (via ordinateur ou téléphone).
- Les groupes sur médias sociaux se réunissent sur Facebook, messagerie Facebook, Instagram, etc., ou autres plateformes fournissant des fils de nouvelles.

Hôte (requis pour les réunions de l'*Application Mobile Groupes Familiaux Al-Anon*) :

Tous les groupes inscrits pour se réunir sur l'*Application Mobile Groupes Familiaux Al-Anon* (*Application mobile*) doivent fournir le nom d'un hôte, un numéro de téléphone et une adresse électronique. Les numéros de téléphone et adresses électroniques doivent correspondre à ceux utilisés lors de l'inscription à l'application. Ces informations peuvent être trouvées dans la section « Profil » de l'application mobile.

Lieu de la réunion : Veuillez fournir l'adresse électronique, l'URL ou le numéro de téléphone où les nouveaux membres peuvent obtenir des renseignements sur la façon de rejoindre la réunion. Cette information sera affichée sur al-anon.org. Lorsque vous fournissez une nouvelle adresse électronique, veuillez utiliser une adresse appartenant au groupe et non l'adresse personnelle d'un membre.

Code d'accès : Fournissez le code d'accès assigné à la réunion si un code est requis.

ID de réunion : Fournissez l'identification (ID) de la réunion qui a été assignée si une identification est requise.

Mot de passe : Fournissez le mot de passe si celui-ci est affiché avec les informations concernant la réunion.

Les informations concernant les **participants** sont **optionnelles**. Ces informations aident à fournir des informations supplémentaires sur la réunion, mais ne restreignent en aucun cas les personnes qui peuvent y assister. Les réunions Al-Anon sont ouvertes à tous les membres Al-Anon. Les nouveaux venus sont des membres potentiels. Conformément aux Troisième et

Cinquième Traditions, nos groupes accueillent quiconque est affecté par la consommation d'alcool d'une autre personne. Si le groupe souhaite fournir aux membres et aux nouveaux venus des informations supplémentaires sur les participants à la réunion en utilisant cette fonction, veuillez sélectionner **une** des options disponibles.

Note : Le choix de « débutants » indique que la réunion est autonome et qu'elle est centrée principalement sur des sujets intéressant les débutants. Pour inscrire une réunion pour débutants qui est un « supplément » d'un autre groupe, utilisez la section « Réunion supplémentaire » et sélectionnez « Débutants ».

Les contacts téléphoniques pour le public sont des membres qui sont disposés à recevoir les appels de nouveaux venus recherchant l'aide d'Al-Anon, des personnes qui désirent un itinéraire pour assister à la réunion Al-Anon ou qui ont besoin d'informations supplémentaires. Le numéro de téléphone des contacts est donné aux personnes qui appellent la ligne d'appels sans frais du BSM pour obtenir des renseignements concernant les réunions.

Section 4 : Détails concernant la réunion

Veuillez fournir les informations suivantes :

Le **jour** et l'**heure** de la réunion, incluant « matin » ou « soir ». Choisissez **24 heures sur 24** si la réunion est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

NOTE : L'inscription des jour et heure de la réunion dans l'application des Groupes Familiaux Al-Anon se fera sous réserve de la disponibilité des horaires. Le BSM vous alertera si un autre choix doit être envisagé avant de finaliser l'inscription.

Fuseau horaire : Précisez le fuseau horaire où la réunion se déroule. Pour les réunions téléphoniques, cette heure sera convertie en heure normale de l'Est lorsqu'elle est affichée sur notre site Web, al-anon.org.

- **Réservée aux familles et amis :** Une réunion qui est réservée aux membres Al-Anon actuels et éventuels. Toute personne affectée par la consommation d'alcool d'une autre personne est la bienvenue.
- **Ouverte aux familles, amis et observateurs :** Une réunion qui est disposée à accueillir les observateurs recherchant de l'information concernant Al-Anon, tels que les professionnels, le personnel médical, les étudiants, les journalistes, etc., ainsi que les nouveaux venus et autres membres Al-Anon.

La langue de la réunion est la langue parlée au cours de la réunion. Celle-ci n'est pas limitée au français, à l'anglais ou à l'espagnol. Par exemple, si la réunion est menée en langue des signes, veuillez préciser laquelle.

Le nombre de membres est une estimation du nombre de membres qui assistent régulièrement à la réunion.

D'autres détails concernant la réunion incluent le type de réunion ou les caractéristiques particulières de la réunion. Veuillez sélectionner tous les choix appropriés.

Information supplémentaire concernant la réunion : Indiquez ici si la réunion suivra un format particulier ou aura un sujet continu tel que : Débutants, Études des Étapes, etc.

Certains groupes veulent inscrire une **réunion supplémentaire** qui se réunit à un jour et à une heure différente du groupe principal, mais qui est rattachée au même numéro ID. Les informations concernant une réunion supplémentaire peuvent être fournies dans cette section. Si la réunion supplémentaire est pour débutants, cochez la case « Débutants ». Une réunion pour débutants qui se tient en même temps qu'une réunion de groupe régulière est souvent utilisée pour fournir aux nouveaux venus une introduction de base concernant Al-Anon.

Section 5 : Adresse postale courante

Chaque groupe a besoin d'un membre qui accepte de recevoir des communiqués postaux et électroniques prioritaires provenant du BSM et des corps de service locaux à partager avec les membres du groupe. Pour le courrier postal, il est préférable de fournir l'adresse postale courante d'un membre qui pense garder la même adresse pendant au moins un an, n'a aucune difficulté à recevoir du courrier à son domicile et qui assiste régulièrement aux réunions afin de distribuer le courrier au groupe. Pour l'adresse électronique, le groupe peut choisir de créer un compte pour le groupe (ce qui facilite la rotation de service), ou peut aussi utiliser un compte personnel pour le courrier électronique. Il est important de fournir au BSM des informations correctes pour l'adresse postale et l'adresse électronique afin d'éviter une interruption de communication.

Section 6 : Représentant de Groupe (RG)

Un Représentant de Groupe est un « membre Al-Anon ou Alateen élu par les membres du groupe pour le représenter aux réunions du District et de l'Assemblée de la Circonscription au cours desquelles les groupes échangent des informations importantes. Le RG rapporte ces informations au groupe. » *Manuel de Service Al-Anon/Alateen 2022-2025 (FP-24/27) v1, page 73*

« La politique d'Al-Anon est que les membres qui sont également des membres AA ne peuvent pas servir en tant que Représentants de Groupe (RG), Représentants de District (RD), Délégués de la Circonscription, membres de la Conférence des Service Mondiaux, suppléants de n'importe lesquelles de ces fonctions, ou sur un quelconque comité du Bureau des Services Mondiaux. » *Manuel de Service Al-Anon/Alateen 2022-2025 (FP-24/27) v1, page 85-86*